



Communiqué de presse du 11 février 2021

Département Santé de la ZHAW

## **Les sages-femmes et les ergothérapeutes étaient en télétravail – souvent non payé – durant le semi-confinement**

**Pendant le semi-confinement, une majorité des ergothérapeutes et sages-femmes suisses ont continué d'assurer la prise en charge via les canaux numériques, comme le montre une étude de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). La plupart des personnes interrogées jugent l'expérience positive, mais dénoncent des obstacles tels que l'absence d'indemnités d'assurance-maladie.**

L'entrée de la Suisse en semi-confinement, au printemps 2020, pour lutter contre la pandémie de coronavirus a aussi eu un impact sur le travail des sages-femmes et des ergothérapeutes : en raison du risque d'infection et de l'interdiction des visites, les accouchées sortaient de la maternité beaucoup plus tôt et ont été privées de séances d'ergothérapie ambulatoire. Or, une étude interprofessionnelle récemment achevée à la ZHAW montre maintenant qu'une majorité d'ergothérapeutes et de sages-femmes ont conseillé et suivi leur clientèle en télétravail durant cette période. Pendant le semi-confinement, 80 % des sages-femmes et environ 68 % des ergothérapeutes ont poursuivi leur travail par l'entremise des canaux numériques, d'après le résultat de l'étude « Resources and barriers of health care at a distance » des instituts d'ergothérapie et d'obstétrique de la ZHAW, à laquelle 1269 membres des deux professions ont pris part.

### **Le temps a manqué pour les préparatifs et les formations**

Pour l'équipe du projet, cette part élevée de professionnels ayant offert un conseil et un suivi en distanciel n'a rien d'étonnant. Dans les deux métiers, les canaux numériques tels que l'e-mail, le chat et la vidéotéléphonie étaient déjà en usage avant la pandémie, selon Brigitte Gantschnigg, coresponsable du projet d'étude et directrice du centre de recherche en ergothérapie à la ZHAW. Elle se dit néanmoins surprise « que tant d'ergothérapeutes aient émis un avis si positif sur le télétravail. » Vu le manque de temps disponible pour se préparer et se former à l'utilisation professionnelle des canaux numériques, elle s'attendait à un avis plus négatif. Ainsi, la prise en charge en distanciel a reçu une évaluation positive ou majoritairement positive par 67 % des ergothérapeutes. Le jugement était nettement moins favorable chez les sages-femmes : la part des avis positifs/plutôt positifs sur le travail via les canaux numériques était d'à peine 40 %, contre plus de 57 % d'avis négatifs ou majoritairement négatifs. « La disponibilité à tous les instants, par exemple via WhatsApp, pourrait être une raison de l'avis plus négatif des sages-femmes sur le Healthcare at Distance », suppose Suzanne Grylka, membre du projet de recherche et directrice adjointe du centre de recherche en obstétrique. La durée relativement plus courte de la relation avec la cliente par rapport à l'ergothérapie pourrait également expliquer pourquoi les sages-femmes jugeaient les canaux numériques moins adéquats pour leur travail, dit Suzanne Grylka.

### **Tout ne peut pas se faire en distanciel**

Pour les deux groupes professionnels, la prise en charge en distanciel offrait l'avantage de pouvoir maintenir les relations avec la clientèle et donner des consultations pendant le semi-confinement. La réduction des temps de trajet non payés et de la charge de travail – résultant de la facilité de répondre aux demandes les plus simples – a aussi été jugée positive. Par contre, les professionnel-le-s de santé ne se sentaient pas toujours en mesure de reconnaître et d'évaluer en distanciel des situations complexes. À cela s'ajoute que beaucoup d'interventions et d'exams sont absolument impossibles à réaliser par les canaux numériques. Les limites à la communication, qui restreignent l'établissement d'une vraie relation, ont également été déplorées.

### **« Beaucoup ont travaillé gratuitement »**

Les participant-e-s à l'étude se sont exprimées aussi sur la question du remboursement par les caisses-maladie : seul-e-s 17 % ont dit avoir reçu le remboursement intégral de leurs frais, 56 % n'ont été remboursés qu'en partie et 12 % ont déclaré n'avoir reçu aucun remboursement. Les 15 % restants n'ont donné aucune réponse à ce sujet. « Beaucoup ont travaillé gratuitement faute d'avoir pu facturer leur travail, ou l'entier de leur travail », dit Brigitte Gantschnig. Elle précise que les caisses-maladie ont bien pris en charge les coûts de certaines prestations de soins en distanciel pendant le semi-confinement – mais seulement si celles-ci étaient délivrées par des canaux bien définis. « Ainsi, les ergothérapeutes se sont vu rembourser les consultations en vidéo-téléphonie, mais pas les entretiens téléphoniques ordinaires. »

### **Un fort besoin de soutien**

De ce fait, l'insuffisance des remboursements par les caisses-maladie est l'aspect des soins par les canaux numériques sur lequel la plupart des sages-femmes et ergothérapeutes interrogé-e-s (env. 71 %) souhaitent davantage d'informations et de soutien. Mais les bases légales et la protection des données (60,4 %), les méthodes (34,4 %) et applications (32,5 %) appropriées pour la prise en charge en ligne, ou encore les règlements cantonaux et nationaux (32,4 %) sont autant d'autres domaines dans lesquels beaucoup de professionnel-le-s ont exprimé leur besoin d'aide.

« Il va falloir des formations continues appropriées si le télétravail doit se généraliser pour les soins en obstétrique et en ergothérapie », dit Suzanne Grylka, ajoutant que la question du remboursement par les caisses-maladie doit notamment être tirée au clair. Cela dit, les chercheuses en sont conscientes : « Le Healthcare at Distance ne saurait remplacer la prise en charge traditionnelle par les ergothérapeutes et les sages-femmes. Mais il peut être un complément utile. »

### **Contact**

Prof. Dr. Verena Klamroth-Marganska, dir. adjointe du centre de recherche en ergothérapie

tél. 058 934 43 84, e-mail [verena.klamroth@zhaw.ch](mailto:verena.klamroth@zhaw.ch)

Dr. Susanne Grylka, dir. adjointe du centre de recherche en obstétrique, tél. 058 934 43 77,

e-mail [susanne.grylka@zhaw.ch](mailto:susanne.grylka@zhaw.ch)

José Santos, responsable de la communication au département Santé de la ZHAW,

tél. 058 934 63 84, e-mail [jose.santos@zhaw.ch](mailto:jose.santos@zhaw.ch)